

Règlement pour les chiens – Groupama Stadium

1. Les enfants ne sont pas autorisés à venir avec un chien sans la supervision d'un adulte.
2. Tout chien participant doit être âgé d'au moins six mois.
3. Tous les propriétaires doivent avoir signé une décharge de responsabilité pour accéder au Groupama Stadium avec leur chien.
4. Tous les propriétaires et leurs chiens doivent avoir un billet situé dans les sections « zone chien » des blocs 219 à 223 pour entrer au Groupama Stadium.
5. Votre chien DOIT ÊTRE À JOUR de ses vaccins contre la rage pouvoir assister au match. La preuve de vaccination est obligatoire pour accéder au Groupama Stadium. Le Groupama Stadium se réserve le droit de refuser l'entrée à tout chien et se réserve le droit d'expulser tout chien ou propriétaire indiscipliné, bruyant ou perturbateur pendant le match et/ou du stade.
6. Vous DEVEZ entrer par la Porte P, désignée comme l'entrée "MATCH DE WOUF PAR KLEBER", et les chiens sont autorisés UNIQUEMENT dans les sections "zone chien" clairement identifiées par une signalétique et un plan fourni par le Groupama Stadium.
7. Aucun chien ne sera autorisé sur le terrain.
8. Tous les chiens DOIVENT être tenus en laisse en tout temps. Les laisses extensibles sont interdites.
9. Ne venez pas avec votre chien s'il ne se comporte pas bien dans une foule ou avec d'autres chiens.
10. Ne venez pas avec un chien dont le comportement pourrait être dangereux pour autrui ou au tempérament imprévisible.
11. Ne venez pas avec une chienne en chaleur.

Soyez courtois et responsable – vous devez ramasser les déjections de votre chien.

L'accord de décharge et d'exonération de responsabilité de l'opération Le Match De Wouf par Kleber sur OL Féminin / Paris FC du samedi 12 avril.

2025 LE MATCH DE WOUF PAR KLEBER.

ACCORD DE DÉCHARGE ET DE RENONCIATION DE RESPONSABILITÉ

CET ACCORD DE DÉCHARGE ET DE RENONCIATION DE RESPONSABILITÉ POUR L'ÉVÉNEMENT "LE MATCH DE WOUF PAR KLEBER" (CI-APRÈS "L'ACCORD") A DES CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET AFFECTERA VOS DROITS LÉGAUX AINSI QUE VOTRE

CAPACITÉ À ENGAGER DES ACTIONS LÉGALES FUTURES. CET ACCORD COMPREND UNE CLAUSE D'ARBITRAGE.

EN CONTREPARTIE de l'autorisation de participer à la promotion MATCH DE WOUF qui se tiendra au Groupama Stadium le samedi 12 avril, lors du match Olympique Lyonnais Féminin vs Paris FC Féminin (l'« Événement »), moi, le Participant (ci-après « moi » ou « Participant »), soussigné(e), accepte ce qui suit :

1. Reconnaissance de la participation

Je reconnais et consens expressément à participer volontairement à l'Événement qui se déroulera au Groupama Stadium avec OL Féminin le 12 avril 2025. Cela implique ma présence ainsi que celle de mon chien, dont j'ai la garde, ainsi que celle des chiens d'autres participants. J'accepte et garantis que si, à tout moment, je ressens une situation comme étant dangereuse, y compris une menace provenant d'un autre chien, je le signalerai immédiatement à un représentant OL Féminin et je quitterai l'Événement.

2. Reconnaissance et acceptation des risques

Je reconnais que ma participation volontaire à l'Événement m'expose à des risques et dangers, certains étant inhérents à la nature même de l'activité (ex : morsures, altercations entre chiens), d'autres liés au sport du football (ex : ballons lancés ou frappés, collisions). Ces risques peuvent résulter d'erreurs humaines, de négligence de ma part ou de la part d'autres participants, chiens ou personnel. Ces risques peuvent entraîner dommages matériels, blessures corporelles, voire la mort, que j'accepte pleinement.

3. Respect du règlement

J'ai pris connaissance des règles et recommandations (« Règlement ») de l'Événement et j'accepte qu'il est de ma responsabilité de :

1. Respecter le règlement de l'Événement et du Groupama Stadium,
 2. Contrôler mon comportement et celui de mon chien,
 3. Ne pas adopter un comportement pouvant causer un danger pour moi-même, les autres participants ou chiens.
-

4. Renonciation à responsabilité et indemnisation

Pour moi et mes ayants droit (héritiers, représentants légaux, exécuteurs testamentaires, etc.), je renonce volontairement et irrévocablement à toute réclamation envers les parties déchargées : OL Féminin, EAGLE Football Group, Groupama Stadium, ainsi que Kleber et son agence Idylle, ainsi qu'à leurs filiales, dirigeants, employés, partenaires, contractuels, représentants, assureurs, etc.

Cette renonciation s'applique à toute réclamation liée à une blessure, un décès, une maladie, des effets sur la santé, ou une perte de biens personnels, même en cas de négligence présumée. Je comprends que cet Accord libère les parties concernées de toute responsabilité légale.

5. Consentement aux soins médicaux

Je consens à ce que toute personne habilitée (organisateur, secouristes, médecins) me porte assistance médicale en cas de besoin, et j'assume l'entière responsabilité financière des frais médicaux engagés.

6. Consentement à l'image, vidéo et enregistrement

Je comprends que moi et mon chien pourrions être filmés, photographiés ou enregistrés lors de l'Événement. J'autorise les organisateurs à utiliser mon image, voix, nom, performance à des fins promotionnelles ou commerciales, sans limitation de temps ni compensation financière. Cette autorisation inclut le droit de montage, diffusion, reproduction et distribution sur tout type de support.

7. Vaccinations

Je déclare que mon chien est à jour de ses vaccins contre la rage, qu'il est en bonne santé, sociable avec les foules et les autres chiens, et qu'il ne présente aucun comportement agressif. Je suis seul(e) responsable des informations fournies dans ce formulaire et je dégage les organisateurs de toute responsabilité à cet égard.

8. Droit applicable

Cet Accord est régi par le droit de la Préfecture du Rhône. Tout litige relatif à cet Accord ou à l'Événement sera tranché par arbitrage conformément aux règles en vigueur de la préfecture du Rhône, avec un arbitre unique siégeant dans le Rhône.

9. Divisibilité

Si une clause de cet Accord est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront valables et contraignantes.
